

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00744

Numéro SIREN : 510 403 447

Nom ou dénomination : A.J.F.3.C.

Ce dépôt a été enregistré le 03/03/2023 sous le numéro de dépôt B2023/005529

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME**

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2022	Net 30/09/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)	155 000		155 000	155 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	214 136	196 404	17 732	22 986
Autres immobilisations corporelles	440 024	76 754	363 269	167 476
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	10 764		10 764	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	3		3	3
Prêts				
Autres immobilisations financières	471		471	471
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	820 399	273 158	547 240	345 937
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	34 015		34 015	24 012
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 217		6 217	
Autres créances	58 726		58 726	12 571
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	217		217	217
Disponibilités	244 406		244 406	388 636
Charges constatées d'avance (3)	7 500		7 500	7 492
TOTAL ACTIF CIRCULANT	351 081		351 081	432 928
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 171 479	273 158	898 321	778 865
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	33 000	33 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 300	3 300
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	108 139	586
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	122 156	167 553
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	266 595	204 439
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DÉTTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	270 121	140 717
Emprunts et dettes financières diverses (3)	131 595	287 306
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 208	36 738
Dettes fiscales et sociales	130 802	109 666
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	631 726	574 426
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	898 321	778 865
(1) Dont à plus d'un an (a)	95 535	118 256
(1) Dont à moins d'un an (a)	536 191	456 170
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	6 217	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Exercice clos au 30/09/2022

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.J.F.3.C

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 898 321 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 122 156 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/01/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 7 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	155 000			155 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	155 000			155 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	208 320	5 817		214 136
- Installations générales, agencements aménagements divers	205 029	220 589		425 618
- Matériel de transport	1 384			1 384
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 806	7 215		13 021
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		10 764		10 764
Immobilisations corporelles	420 538	244 386		664 924
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	3			3
- Prêts et autres immobilisations financières	471			471
Immobilisations financières	474			474
ACTIF IMMOBILISE	576 013	244 386		820 399

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		233 622		233 622
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>		10 764		10 764
Augmentations de l'exercice		244 386		244 386
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>				
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2022
<i>Éléments achetés</i>	155 000
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	155 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	185 333	11 071		196 404
- Installations générales, agencements aménagements divers	39 166	30 566		69 732
- Matériel de transport	87	461		549
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 489	985		6 474
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	230 076	43 082		273 158
ACTIF IMMOBILISE	230 076	43 082		273 158

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 72 915 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	471		471
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	6 217	6 217	
<i>Autres</i>	58 726	58 726	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	7 500	7 500	
Total	72 915	72 443	471
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR</i>	6 217
Total	6 217

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 33 000,00 euros décomposé en 3 300 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 631 726 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	6 217	6 217		
- à plus de 1 an à l'origine	263 904	168 369	93 540	1 995
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	94	94		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	99 208	99 208		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	130 802	130 802		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	131 500	131 500		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	631 726	536 191	93 540	1 995
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>	-123 187			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 403 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	7 425
INTÉRÊTS COURUS	94
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	370
PRIMES DE BILAN CAP	36 700
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	546
CHARGES SOCIALES SUR PRIMES PROV.	13 464
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	6 650
Total	65 250

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	7 500		
Total	7 500		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 42 868 euros.

|

|

A.J.F.3.C.

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 33.000 euros
Siège social : 18, rue Claude Joseph BONNET
69004 LYON

510 403 447 RCS LYON

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS ANNUELLES
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 27 FEVRIER 2023**

**DECISION CONCERNANT L'AFFECTATION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le **bénéfice net comptable** de cent vingt-deux mille cent cinquante-six euros (122 156 €) de la manière suivante :

A titre d'une distribution de dividendes la somme de	60 000.00 €.
Le solde restant sur le compte « Autres Réserves »	62 156.00 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

La société JD CROIZIER
Représentée par M Julien CROIZIER

